

DELIBERATION N° 84/11-03 : TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur KIELISZEK, Adjoint chargé de l'entretien du patrimoine, informe l'Assemblée qu'il conviendrait de réaliser certains travaux d'amélioration et d'équipements dans la cuisine du restaurant scolaire.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- pose de carrelages muraux,
- modification de la hotte aspirante,
- installation d'une friteuse,

pour un montant global de 67 000 Frs T.T.C.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au B.P. 1984.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à passer commande des travaux suivants :
 - . pose de carrelages muraux,
 - . modifications de la hotte aspirante,
 - . installation d'une friteuse,

pour un montant T.T.C. de 67 000 Frs.